



## Gascogne Energies Services

### Demande de Contrat d'achat

*A joindre obligatoirement à votre demande de raccordement au réseau public (Fiche de collecte de renseignements pour le raccordement d'une installation photovoltaïque de moins de 500 kWc au réseau basse tension de Gascogne Energies Services*

#### **Objet : Demande de Contrat d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil**

Nom ou raison sociale du producteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions de l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, je demande à bénéficier d'un Contrat d'achat pour l'installation décrite ci-après et vendre à Gascogne Energies Services (*cochez une option*) :

- la totalité de ma production** d'électricité dans le cadre de l'obligation d'achat d'électricité,  
 **le surplus de ma production** après propre consommation.

#### **Nature de mon installation de production :**

Dans le cadre du futur Contrat d'achat, **mon installation de production photovoltaïque** (*cochez une option*) :

- Se situe sur un **bâtiment à usage principal d'habitation** et respecte les critères d'intégration au bâti\* (tarif T1 ou T5 selon la puissance).  
 Se situe sur un **bâtiment à usage principal d'enseignement ou de santé** et respecte les critères d'intégration au bâti\* (tarif T2 ou T5 selon la puissance).  
 Se situe sur un **autre bâtiment** et respecte les critères **d'intégration au bâti\***. (tarif T3 ou T5 selon la puissance).  
 Respecte les critères **d'intégration simplifiée au bâti\***. (Tarif T4 ou T5 selon la puissance).  
 **Ne respecte ni les critères d'intégration au bâti, ni les critères d'intégration simplifiée au bâti\*** (Tarif T5).

*\*Se reporter à l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 et notamment à l'annexe 2 fixant les règles d'éligibilité à la prime d'intégration au bâti et à la prime d'intégration simplifiée au bâti. La notion d'intégration au bâti ou d'intégration simplifiée au bâti, fera l'objet **d'une déclaration sur l'honneur** à signer par le Producteur, certifiant que l'intégration au bâti ou l'intégration simplifiée au bâti, ont été réalisées dans le respect des règles d'éligibilité.*

#### **Description technique de mon installation de production :**

Adresse de l'installation : \_\_\_\_\_

SIRET (*obligatoire dans le cas d'une société - format: 14 chiffres*) : \_\_\_\_\_

Nb de panneaux photovoltaïques « **intégrés au bâti** » : \_\_\_\_\_

Puissance crête installée\*\* « **intégrée au bâti** » (a) en kWc : \_\_\_\_\_

Nb de panneaux photovoltaïques « **intégrés simplifiés au bâti** » : \_\_\_\_\_

Puissance crête installée\*\* « **intégrée simplifiée au bâti** » (b) en kWc : \_\_\_\_\_

Nb panneaux photovoltaïques « **autres installations** » : \_\_\_\_\_

Puissance crête installée\*\* « **autres installations** » (c) en kWc : \_\_\_\_\_

Total **P de l'ensemble** des puissances crête installées\*\* (a+b+c) en kWc : \_\_\_\_\_

*\*\*Puissance-crête telle que définie telle que définie par les normes NF EN 61215 et NF EN 61646 ou puissance électrique maximale installée dans les autres cas. Unité: kWc = kilowatt-crête (grandeur physique caractérisant la puissance d'une installation photovoltaïque)*



Productibilité moyenne annuelle estimée\*\*\* : \_\_\_\_\_ kWh

Estimation de l'énergie moyenne annuelle fournie par le producteur à l'acheteur\*\*\* : \_\_\_\_\_ kWh

Le cas échéant, estimation d'autoconsommation moyenne annuelle par le producteur\*\*\* : \_\_\_\_\_ kWh

Tension de livraison \*\*\*\* :  230 V  400 V  Autres \_\_\_\_\_ V

Type de technologie utilisée:  Silicium  polycristallin  monocristallin  amorphe  
 Couche mince à base de  tellure de cadmium  cuivre  indium  sélénium

S'agit-il d'une extension d'une installation existante ?  Non  Oui

Si oui, précisez la référence du contrat d'achat de l'installation déjà existante : PH2006- ou PH2010- ou PH2011-

\*\*\* Unité: kWh = kilowattheure (grandeur physique caractérisant une énergie électrique produite ou consommée)

\*\*\*\* Unité: V = volt (grandeur physique caractérisant une tension électrique)

### **Description des autres installations raccordées ou en projet sur le même bâtiment ou la même parcelle**

Puissance crête **Q\*** des autres installations (a) : \_\_\_\_\_ kW ou kWc

Puissance crête **P\*\*** de l'installation objet de la présente demande (b) : \_\_\_\_\_ kW ou kWc

Puissance crête **P+Q** de l'ensemble (a+b) : \_\_\_\_\_ kW ou kWc

\* Se reporter à l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 (Annexe 1 - point 2.)

\*\* Reporter le total P de l'ensemble des puissances crête installées que vous avez indiqué au recto.

### **TVA**

Dans le cadre du futur contrat d'achat, j'agirai (cochez une option) :

**en tant que particulier** et dans le cadre de la gestion de mon patrimoine privé: j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts".

**dans le cadre de mon activité professionnelle**: j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts" car je bénéficie de la franchise en base de la TVA.

Fait à:

Le:

Signature du Producteur

### **Mandatement** (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires)

Je soussigné, \_\_\_\_\_ confie à :

qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte:

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès de Gascogne Energies Services,
- élaborer avec Gascogne Energies Services le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à:

Le:

Signature du Producteur

Signature du Mandaté



**Cadre réservé à Gascogne Energies Services avant envoi au Gestionnaire de l'obligation d'achat**

Date de demande complète de raccordement (Art. 4 de l'arrêté du 4 mars 2011) :

N° affaire délivré par Gascogne Energies Services: